

Saint-Martin et ses pommes, qui ne les connaît pas en Berry, et bien au-delà ?

A titre personnel, j'en entends parler depuis la fin des années 1950, en 2021, les arboriculteurs sont toujours appelés forêtins, ou marchands de pommes, dans les conversations familières. Retraité depuis 2011, j'ai fait des recherches, lesquelles m'ont permis de formuler une explication.

Le verger actuel de 550 d'ha de superficie, produit de l'ordre de 15 à 20 000 Tonnes de fruits, principalement des pommes. Première interrogation, pourquoi cette production est-elle localisée sur une très petite partie du Haut-Berry ? aux origines et jusqu'à récemment. Nous proposons une explication, laquelle est assez connue, ou pas, des habitants du Cher. Cette explication repose assez peu sur l'histoire, mais sur ce que les spécialistes nomment l'ethnologie.

Rappel, ce que dit l'histoire :

Une troupe écossaise est venue aider les Français à combattre les Anglais en France, à la demande du roi Charles VII, lors de la guerre de Cent ans. Selon un article très détaillé, de Jean-Yves Ribault, paru en 1974, l'arrivée de 17000 hommes s'est faite en 3 fois, de 1419 à 1424. C'était dans le cadre de la Vieille Alliance (Auld Alliance) entre Écossais et Français. En remerciement de cette participation, (ils eurent d'ailleurs de lourdes pertes) Charles VII fit don d'un certain nombre de propriétés en Berry et en France, aux « généraux » et « capitaines » commandant cette troupe. C'est ainsi que onze familles écossaises habitaient Bourges au 15ème siècle, un noble Stuart eu le fief d'Aubigny, et des descendants directs de ces nobles écossais habitent en 2021, à Beaulieu-sur-Loire, et à Tracy-sur-Loire, parmi quelques exemples. Mais il n'y a pas de preuves écrites pour les historiens, que les « simples soldats » soient restés en France.

Une « garde écossaise » fût instituée par Charles VII, vers 1420, d'après Wikipédia :

« Ce corps d'hommes d'armes, connu sous le nom d'« archers des gardes du corps du roi », sera intégré en 1460 dans la garde du roi pour devenir la « première compagnie des gardes du roi » dite « garde écossaise », d'abord sous les ordres de Guillaume Stewart. Vingt-quatre d'entre eux étaient qualifiés de « gardes de la manche », parce que deux d'entre eux se tenaient toujours à côté du roi pour le protéger, vêtus d'un hoqueton blanc brodé d'or et portant une pertuisane à clous d'or et à frange. Le premier des gardes de la manche portait le titre honorifique de « premier homme d'armes de France ». Les cent autres étaient qualifiés du nom d'« archers de la garde du roi ». Le roi Henri IV lui donna un nouveau règlement qui est resté en vigueur jusqu'à sa dissolution en 1791.

Et les hommes de troupe ? Que sont-ils devenus si tous leurs chefs, ou presque tous, sont restés en France, principalement Berry ? Réponse d'un habitant actuel de la forêt Saint Martin : « ce sont des mercenaires écossais à qui Charles VII a donné une partie de la forêt royale de Haute Brune, qui se sont installés sur place, et ont défrichés cette forêt pour en faire un verger » Notons le terme mercenaire employé en 2021, il est parfaitement justifié car le début de l'armée régulière, avec des troupes permanentes, est en 1479, soit après la fin de la guerre de Cent ans, (1456).

Des textes anciens faisant allusion à cette ancienneté et origine du verger :

Philippe-Jacques de Bengy de Puyvallée, militaire et homme politique (1743-1823) a écrit en 1810 un petit Mémoire historique sur le Berry et particulièrement sur quelques châteaux du Cher, publié en 1842. Il décrit rapidement l'histoire du Berry, puis les différents châteaux et leurs propriétaires. Aux pages 43 à 46, il évoque succinctement le don par Charles VII, d'une partie de la forêt de Haute Brune, à une colonie d'écossais, et la création d'une justice pour eux au château de la Salle-le-Roi (démoli en 1589 pendant les guerres de religion, « à la sollicitation des habitants de Bourges qui s'inquiétaient de ces écossais »). Sic

Édouard André (1840-1911) fût un grand jardinier paysagiste, créateur de jardins, y compris à l'international. Né à Bourges, d'une famille d'horticulteurs pépiniéristes des marais du Mavois, il avait été quasiment oublié jusqu'à ce que Daniel Lejeune, responsable des espaces verts de la ville de Bourges, permette de le redécouvrir, grâce à sa biographie sur Édouard André parue en 2009.

Ce paysagiste écrivit un « opuscule » de 10 pages, lu à la Société du Berry en 1863, son titre étant : La Forêt de Saint-Martin, son histoire, ses habitants, ses productions. Il reprend l'explication de l'origine donnée par P-J de Bengy de Puyvallée, mais détaille le mode de travail et de production des fruits pour lequel il a manifestement enquêté. (Comportement des forêtins, variétés de fruits, type de plantation, etc ...) Ce document est d'intérêt remarquable, d'autant plus que son auteur ne peut être soupçonné d'amateurisme, ou d'incompétence.

« Une population qui n'a presque rien de commun avec les populations d'alentour. » « L'activité, l'intelligence et l'industrie commerciale de la nouvelle colonie des hardis défricheurs de la forêt de Haute-Brune »

« Sur tout le territoire de ce nom, les champs sont couverts d'arbres à fruits qui font de cette riche localité un immense un immense verger. »

« Ils sont actifs, vigilants, courageux, durs à leur tâche, hardi dans leurs opérations commerciales. Longtemps avant le chemin de fer, ils amenaient bravement à Paris les fruits qui les encombrant. Ils ne craignaient pas de se mettre en route seuls avec leur petit cheval et leur frêle carriole. Depuis, au premier signal de la vapeur, on les a vus, on les voit tous les jours, charger en vrac, à pleins wagons, les fruits qui portent sous les halles de Paris, l'abondance et le bon marché pour la classe ouvrière ».

« Mille détails caractéristiques du paysan forêtain trouveraient ici leur place. Cette esquisse, toute de souvenirs, est fort incomplète. Qui voudrait l'étudier sous ses différents aspects, devrait aller vivre au milieu de cette active, intelligente et curieuse population ».

Le marquis de la Guère publie en 1885, un ouvrage détaillé de 285 pages, sur la généalogie de la maison de Stutt, en effet, il avait épousé une demoiselle de Stutt, extrait des pages XXII et XXIII : « Si, comme nous l'avons vu dans la note donnée plus haut sur les Stuarts, les généraux reçurent, en outre de leurs différentes dignités, les châtelainies de Concessault et d'Aubigny, le comté d'Évreux, etc., les simples soldats ne furent pas oubliés il en fut établi dans le canton de Saint-Martin d'Auxigny (Cher), sur les confins de la forêt de Haute-Brune, toute une colonie qui jouissait de privilèges considérables et qui était régie par une justice spéciale dont le siège se tenait au château de la Salle-le-Roi. D'un autre côté, les officiers secondaires se répandirent dans les différentes parties de la France, et plus spécialement dans les provinces centrales, par le fait des dons royaux, des alliances contractées, ou encore d'acquisitions dues aux libéralités royales. Douglas, comte de Wigton, reçut la viguerie de Dun-le-Roy, Robert Pittiloch la seigneurie de Sauveterre et la ville de Clermont-Lodève, Thomas Estuer la seigneurie de Basoches, etc., etc. Parmi ceux qui contractèrent mariage, nous distinguons Jean Cockborn qui, en épousant Guillemette de Bastard, devint seigneur de Fussy, près Bourges, etc., etc. Enfin Guillaume de Meny-Peny acheta, avant le 5 mars 1455, d'un Stuart d'Aubigny' la châtelainie de Concessault Thomas Haliday, avant d'être qualifié vicomte de Pont-Audemer, avait fait l'acquisition de Neuvy-Pailloux, le 10 septembre 1460 sans parler des Conygham, des Spencer et de tant d'autres. « Explication plausible : si tous les officiers généraux et secondaires ont pu s'établir en France, pourquoi pas les hommes du rang ? Comment auraient-ils pu rentrer en Écosse ? Et en avaient-ils l'envie et la possibilité, après avoir connu la France et son agriculture ?

Notons la date la plus ancienne de l'arbre généalogique de la maison Stutt, c'est 670, année de naissance d'un roi d'Upsal en Suède ...bien avant Charlemagne et Hugues Capet, alors que pour les simples citoyens, c'est François 1er, qui en 1539 a rendu l'état civil obligatoire.

Concernant ces 3 articles, ou livres, notons 2 points communs, ils émanent de personnes sérieuses, et l'évocation de l'origine écossaise n'est pas faite pour mettre en valeur ces ouvrages, elle n'en occupe qu'une infime partie.

Une communication d'**Hippolyte Boyer** dans les Mémoires d'une société savante du Cher, est très intéressante, (ce H. Boyer niait l'origine écossaise !!), elle donne la méthode de culture des fruitiers dans la forêt Saint-Martin, au travers du texte d'un procès de 1688, un berruyer avait loué un terrain en bordure de la forêt Saint-Martin, ce qui fût vigoureusement contesté :

« Le sieur François Mercier, marchand confiseur à Bourges, ayant en 1688 arrenté de l'engagiste sept arpents de terre dans la Forêt, les fit fossoyer et planter en verger. Une partie de ces terrains était incontestablement dans le district des usagers. Aussitôt ceux-ci de s'élever contre l'aliénation de ces terres, avançant que le prince avait attaqué leur privilège de jouissance, et, pour joindre l'acte à la parole, ils arrachèrent les plantations de Mercier et menèrent pacager leurs bêtes sur les terrains en litige.

Celui-ci porta plainte au bureau des finances en réclamant le maintien de son droit d'acquéreur avec dommages et intérêts. Dans la requête des gens de Saint-Martin comme défenseurs, ils répondirent qu'ils étaient, à l'exclusion de tous autres, usagers de la forêt de Haute-Brune et lieux en dépendant; que ces terrains leur étaient d'autant plus nécessaires pour l'entretien de leurs bestiaux, que le territoire de Saint-Martin n'offrait que des vergers ensemencés, où les bêtes ne pouvaient pacager, qu'ils ne pouvaient donc, en aucune façon, tolérer un système d'arrentement nouveau, qui, si on le laissait s'établir, n'irait à rien moins qu'à les empêcher de nourrir les chevaux dont ils usaient pour leur commerce d'exportation dans les provinces voisines et le bétail qu'ils pouvaient élever. »

Extraits de l'encyclopédie historique et anecdotique du Berry, par Rémi Marcel, sobriquets donnés aux habitants de communes : « A St-Eloy de Gy : les anglois et aussi les forestiers », « A St-Martin : les ch'tis forêtins ». Les anciens ne faisaient pas la distinction entre Écossais et Anglais ?

Puis, un bail de fermage de 1632, montrant l'ancienneté de la culture fruitière :

« En 1632, un bail d'acense est consenti par Joseph Alabat, procureur du bailliage et présidial de Bourges au profit de Bernard dit le Merle, paroissien de St-Martin-d'Auxigny, pour une durée de 7 années de la métairie de la Bélistrierie située dite paroisse. Le bail est fait moyennant chaque année 75 livres, 2 benneaux de poires de Chambrinat, idem de pommes de Rainette ou de Courpendu, 2 boisseaux de châtaignes, un boisseau de pruneaux et 4 poules. »

Extrait de la vie d'un paysan berrichon, vers Baugy, en 1880 (Papa Jean, paysan berrichon de Marie Cartier-Obskoski) :

« Au moment de la moisson, on voyait arriver de pleines voitures de forêtains de St-Martin d'Auxigny avec des harnais, des outils de toutes sortes, qui venaient travailler dans les domaines. Tous les ans, on prenait une voiture et on allait les chercher. Ils passaient 3 ou 4 semaines dans chaque domaine. Il y en avait partout. Ce fût l'arrivée des machines qui les chassa.

En 2021, des descendants directs de nobles écossais demeurent à Beaulieu-sur-Loire (paroisse de l'ancien Berry) et à Tracy-sur-Loire (proche de Sancerre), ce sont les familles Stutt d'Assay.»,

En conclusion :

La tradition orale est toujours bien présente, elle peut être contestée, mais si c'était une légende, pourquoi aurait-elle été inventée, et dans quel but ? Pourquoi une agriculture si particulière sur une aussi faible partie du Berry ?

Les éléments sur le comportement particulier de cette communauté arboricultrice sont bien établis, au travers des quelques textes cités. L'on n'imagine pas des berrichons de souches créer ce verger « intensif », et pratiquer un tel commerce jusqu'à grande distance, pour l'époque. En effet les berrichons pratiquaient la polyculture élevage, avec seulement quelques arbres fruitiers dans leurs bouch'tures (haies), pour la consommation familiale et le cidre, sans avoir jamais pratiqué une production commerciale de fruits. Ce constat est confirmé par Mr Jacques Aubourg, fondateur de la Société Pomologique du Berry.

L'activité, l'intelligence, et l'industrie commerciale citées par Édouard André, correspondent bien à l'état d'esprit anglo-saxon en général, pas seulement écossais. Time is money, business is business, parmi quelques expressions anglaises et américaines.

Aujourd'hui, il reste un état d'esprit forêtin, mais qui, lentement mais sûrement, surtout depuis 1950, tend à se fondre dans la culture berrichonne. Il a d'ailleurs contribué depuis cette date aux grands progrès de l'agriculture en Berry.

Jean-Claude BOURDIN

Remerciements :

Je tiens à remercier Mrs Stéphane Gendron, Daniel Lejeune, Jacques Aubourg, Jean-François Le Mouël, pour leurs précieux avis, et encouragements, avec une mention particulière pour M Le Mouël, ethnologue, archéologue, et connaisseur du monde des arboriculteurs.

Bibliographie :

ANDRÉ Édouard, La Forêt de Saint-Martin, son histoire, ses habitants, ses productions, Revue de la Société du Berry à Paris, 1862-1863.

De BENGY de PUYVALLÉE Philippe Jacques, Mémoire historique sur le Berry, 1810, publié en 1842.

BOYER Hippolyte, Mémoires de la Société Historique, Littéraire et Scientifique du Cher, chapitre La Forêt de Haute-Brune et le château de la Salle-le-Roy. 1885

CARTIER-OBSKOSKI Marie, Papa Jean, paysan berrichon, Cercle Généalogique du Haut-Berry, 1991 COLAS Hervé, Souvenirs du Haut-Berry tome II. 1993

GENDRON Stéphane, Les noms de lieux du Centre, 1998

La GUÈRE Marie Arthur Austrégésile Pantin (Marquis de), Généalogie de la maison de Stutt, 1885

LEJEUNE Daniel, Édouard André, 1840-1911, Biographie. SNHF. 2009

MARCEL Rémi, Encyclopédie historique et anecdotique du Berry, Cercle Généalogique du Haut-Berry, 1994

RIBAULT Jean-Yves, Les Souvenirs Écossais en Berry, Bulletin d'information du Département du Cher, 1974

WIKIPÉDIA. Garde écossaise (France)